

Atténuer les inégalités

« La coopération internationale à la croisée des chemins : aide, commerce et sécurité dans un monde marqué par les inégalités ». C'est sous ce thème à dimension triptyque qu'a été lancé lundi 12 septembre 2005 à l'hôtel Mercure de Nouakchott, le nouveau rapport mondial sur le Développement Humain 2005.

Dans son allocution, la représentante résidente du Système des Nations Unies en Mauritanie, Mme Cécile Molinier a fait l'historique du combat mené par la communauté internationale pour la lutte contre les inégalités dans le monde, la gestion des conflits et catastrophes naturelles, la lutte contre la pauvreté, entre autres. Les points culminants de cette offensive mondiale furent le Sommet de la Terre, les accords de Doha sur le commerce bilatéral et le Sommet de Johannesburg, mais surtout le Pacte du Millénaire et sa Déclaration dite "Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)", un bréviaire de 8 points que la Communauté internationale a promis de réaliser à l'horizon 2015.

Les pays riches ont, dans le cadre de la coopération internationale, accompli des pas importants en procédant en

2002 à l'annulation de la dette des pays pauvres très endettés (PPTÉ), action renforcée par la décision récente du G8 lors du Sommet de Gleneagles (Écosse) d'effacer les ardoises des pays en développement.

Si d'un côté, des actions sont menées par les pays riches pour impulser le progrès au niveau des États du sud, la gestion des aides reste un enjeu de taille pour la fiabilité des plans de développement. C'est dans cet ordre d'idées que se situe l'augmentation envisagée au titre de l'aide publique au développement (APD) qui va passer de 0,25 % du produit national brut (PNB) des pays riches à

0,5 % d'ici 2010.

Mais les efforts des pays pauvres, soumis à un lourd service de la dette, buttent encore sur les barrières commerciales qui leur ferment à moitié les marchés des pays développés. Devant les pesanteurs qui plombent les espoirs nés des accords de Doha, confrontés à la faiblesse des APD, aux barrières commerciales et à l'insécurité au niveau international, les pays pauvres souffrent d'un environnement institutionnel local où la démocratie, le respect des droits de l'homme et la bonne gouvernance font généralement défaut.

Dans le cas de la Mauritanie,

pays qui vit depuis 2003 une instabilité politique qui l'a menée à un changement de régime il y a juste un mois, les OMD constituent la priorité. Le Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie qui a pris les rennes du pouvoir depuis le 3 août 2005, suit de très près les objectifs majeurs du Millénaire. C'est ce qui ressort de l'intervention du ministre des Affaires Économiques et du Développement, M. Mohamed Ould Abed, lors de l'ouverture de la séance officielle pour le lancement du rapport mondial sur le développement humain 2005.

Malgré l'handicap constaté dans l'atteignabilité invraisemblable des objectifs liés à la santé, et à certains points transversaux tels que l'eau potable, l'autosuffisance alimentaire et la malnutrition notamment, les nouvelles autorités se sont engagées à inverser la tendance avant 2015. Le conseiller stratégique du PNUD chargé des questions économiques, M. Mohamed Ali Ould Lemrabortt et M. Isselmou Ould Mohamed El Moctar, cadre au Ministère des Affaires Économiques, fourniront parallèlement des données relatives à la situation des OMD en Mauritanie avant de se prêter aux questions de la presse.

Attaché aux OMD

Le ministre des Affaires Économiques, Mohamed Ould Abed a réitéré vendredi au siège de l'ONU à New York, l'attachement de la Mauritanie aux "Objectifs du millénaire pour le développement". Reconnaisant que "seules quelques cibles seront potentiellement réalisables à l'horizon 2015", il a déclaré que "la situation politique qui prévalait dans le pays avant le 3 août 2005 n'avait pas permis d'enregistrer des avancées significatives sur la voie de la réalisation des OMD". Le ministre a par ailleurs appelé à la mobilisation constante des bailleurs de fonds pour le financement du développement, assurant que la transition démocratique était en cours.

Il a ensuite énuméré les différents points sur lesquels la Mauritanie s'engageait, notamment l'organisation d'un référendum constitutionnel dans un délai de 12 mois et la tenue d'élections législatives et présidentielles "libres et transparentes" dans un délai de deux ans au maximum. Il a enfin invité la communauté internationale à "appuyer son pays dans son oeuvre d'édification et de développement d'une Mauritanie démocratique et prospère".